

Saint-Hyacinthe, le 18 février 2019

Conseil des commissaires
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
2255, avenue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H7

**Objet : Avis du comité de parents concernant l'utilisation
du portail Mozaik dans les écoles secondaires de la CSSH**

Mesdames et Messieurs les commissaires,

À la suite de plusieurs discussions entre les délégués du comité de parents de la CSSH, il a été constaté que l'utilisation du portail Mozaik dans les écoles secondaires est variable selon les différents établissements d'enseignement.

- Dans la foulée de la mise en place du PEVR de la CSSH, les délégués souhaitent trouver un moyen de communication efficace entre les enseignants, les parents et les élèves.
- Nous comprenons que l'utilisation du portail est laissée à la discrétion de chacun, mais les parents souhaitent effectuer un suivi et constater l'évolution ou les défis de leur enfant au fur et à mesure et non pas une fois que le bulletin est émis.
- Il serait important de mettre cet outil plus facile d'utilisation pour les enseignants en adaptant la plate-forme et en s'assurant que tous ont reçu la formation adéquate.
- L'implication parentale étant un facteur de réussite chez l'élève, nous souhaitons confirmer ou infirmer un moyen de communication efficace entre les parents et les enseignants.
- De plus, nous croyons qu'un tel outil peut être un moyen positif de favoriser l'autonomie et la responsabilisation de l'élève qui sera appelé à utiliser un outil semblable dans son parcours scolaire supérieur ou dans un futur emploi et qui peut, par la constatation de ses résultats, prendre en main sa propre réussite.

Considérant toutes les raisons nommées ci-haut, nous souhaitons que votre décision soit la meilleure dans l'intérêt de tous les élèves.

En souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'accepter, Mesdames et Messieurs les commissaires, nos salutations distinguées.

Au nom du comité de parents,

Emmanuelle Bagg,

Présidente, 2018-2019

¹ Loi sur l'instruction publique article 192 : Fonction du comité de parents